



Le 12 novembre 2021

TABLE DES MATIÈRES

NÉGOCIATIONS COLLECTIVES

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

SOINS DE SANTÉ

M. D'Amours

L'hon. M^{me} Shephard

M. D'Amours

L'hon. M^{me} Shephard

M. D'Amours

M. D'Amours

L'hon. M^{me} Shephard

LOYERS

M. Gauvin

L'hon. Mary Wilson

NÉGOCIATIONS COLLECTIVES

M^{me} Mitton

L'hon. M. Higgs

CHANGEMENT CLIMATIQUE

M^{me} Mitton

L'hon. M. Holland

IMPÔT FONCIER

M. Austin

L'hon. M. Steeves

NÉGOCIATIONS COLLECTIVES

M^{me} Conroy

L'hon. M. Higgs

LOYERS

M. Gauvin

L'hon. Mary Wilson

[Traduction]

NÉGOCIATIONS COLLECTIVES

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, nous en sommes au 15^e jour de grève. Hier, jour du Souvenir, nous avons eu l'occasion de réfléchir à tous les sacrifices des anciens combattants. Aujourd'hui, je vais m'adresser au premier ministre pour lui demander s'il a aussi réfléchi hier à toute la situation. Vous savez, des gens ont été forcés de retourner au travail, une bataille juridique est née autour du conflit de travail en cours, les enfants sont fortement touchés, les parents sont frustrés et le personnel enseignant fait de son mieux, mais le conflit n'est toujours pas résolu. Le conflit n'est toujours pas résolu, car le premier ministre ne fait pas preuve du leadership et de la souplesse nécessaires. Je vais donc plaider au nom de tous les gens du Nouveau-Brunswick et de tous les employés : Monsieur le premier ministre, s'il vous plaît, avez-vous réfléchi à régler le conflit à la table des négociations?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, le chef de l'opposition a raison. Hier, c'était un temps de réflexion. C'était un temps pour penser aux nombreux bienfaits dont jouit notre province, à ce dont nous profitons et à ce que nous tenons bien souvent pour acquis, principalement — et évidemment — grâce aux sacrifices consentis par de nombreuses personnes. Nous n'avons certainement rien vu qui se compare à ce qui s'est passé pendant les guerres ni à ce que nos ancêtres ont vécu, mais nous avons été témoins de notre expérience tout au long de la pandémie, des sacrifices consentis et de ce que les gens de toute la province ont accompli pour rester sains et saufs.

Aujourd'hui, la situation est telle qu'il y a beaucoup d'enjeux que nous devons résoudre dans la province alors que nous entrons dans une nouvelle phase de l'histoire mondiale. Nous savons que, sur le plan économique, notre province devra faire face à de nombreux changements, dont le député a parlé, relativement aux changements climatiques et à la meilleure approche pour lutter contre ce phénomène. Nous savons que nous ne pouvons pas continuer à utiliser la même approche et espérer en récolter de meilleurs résultats. C'est pourquoi, dans chacune de nos réunions, une partie de notre discussion porte sur une approche prospective différente, et nous avons en ce moment une grande discussion à cet égard.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

[Original]

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, je pense que le premier ministre n'a pas du tout entendu ma question ou, du moins, qu'il est extrêmement déconnecté de la réalité. Hier, nous avons eu une journée de réflexion pour nos anciens combattants ainsi que pour leurs contributions et leurs sacrifices.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Ce que je demande au premier ministre ce matin... Je fais un plaidoyer pour tous ceux et celles qui sont touchés par la situation, y compris les employés qui ne veulent pas faire la grève, Monsieur le président. Le premier ministre a-t-il réellement réfléchi à la question, après 15 jours de grève? Je suis sincère, Monsieur le président. Après 15 jours de grève, le premier ministre peut-il lui-même — s'il veut inclure ses collègues, il le peut, même s'il n'est pas reconnu pour cela — décider de mettre de côté toute la question du régime de pension dans les négociations? L'enjeu des salaires semble être réglé. Je fais un plaidoyer ce matin à l'endroit du premier ministre. Veut-il régler ici, aujourd'hui, cette situation et ce gâchis qu'il a créé? S'il vous plaît, réglez la situation.

[Traduction]

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, nous réfléchissons chaque jour à ce qui se passera ensuite et à ce que nous ferons dans bien des cas. Vous savez, de nombreuses discussions que j'ai eues sur plusieurs sujets se rapportent aux questions suivantes : Comment pouvons-nous obtenir de meilleurs résultats? Comment pouvons-nous trouver une façon novatrice d'adopter une nouvelle approche?

En ce qui concerne la grève, nous tenons des discussions. Les discussions se poursuivent. Nous avons eu des discussions tout au long de la journée d'hier. Nous nous sommes réunis tout au long de la journée d'hier et jusque dans la nuit. Les discussions ont lieu. Elles se poursuivent. Toutefois, il s'agit d'adopter une approche différente. Je sais qu'il est facile ici de dire simplement : Eh bien, nous ne voulons pas parler de choses qui pourraient prêter à controverse ; nous ne voulons pas parler de ce qui pourrait faire l'objet de discussions ; nous voulons simplement nous mettre d'accord et avancer.

Eh bien, cela ne change rien à ce que nous devons faire à long terme. Cela ne fait que perpétuer — perpétuer — la même situation. Monsieur le président, cela relève d'une théorie que j'ai vu les parlementaires d'en face appliquer systématiquement.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Eh bien, Monsieur le président, le premier ministre ne semble pas vouloir reconnaître les préjudices qu'il porte à notre province et à notre société. Il a créé le gâchis dans lequel nous nous trouvons. J'ai lu certaines des choses qu'il a dites au cours des dernières 24 ou 48 heures au sujet de la grève. Maintenant que les employés d'Alcool NB peuvent déclencher une grève étant donné que 98 % des votes étaient favorables, il dit qu'il consultera la Santé publique à ce sujet pour tenter de les faire travailler. Eh bien, le premier ministre semble plus se préoccuper de la vente d'alcool que du retour des enfants en classe — vendre de l'alcool plutôt que de ramener les enfants en classe. L'approche du premier ministre, lequel est si déconnecté de la réalité, est frustrante. S'il vous plaît, Monsieur le premier ministre, réglez le conflit de travail.



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Je me demande combien de fois le député d'en face s'est exercé devant le miroir. Vous savez, c'est intéressant. Il serait capable de déformer n'importe quelle conversation ou n'importe quelle observation que j'ai faite dans le sens qui lui est favorable.

Pour être plus précis, lorsque l'on m'a interrogé sur la situation d'Alcool NB, j'ai dit que la grève d'Alcool NB n'était pas exactement la priorité absolue en ce moment, car nous sommes aux prises avec tous les enjeux touchant l'éducation, la santé, les routes et avec ceux touchant toutes les autres sections locales dont nous parlons. Ces secteurs seraient notre centre d'intérêt, et c'est ce que j'ai répondu à la question posée sur la situation d'Alcool NB.

Les secteurs que j'ai énumérés continueront à être le centre d'intérêt. Comme je l'ai dit, nous tenons des discussions. J'espère que nous réglerons le conflit et que nous le réglerons d'une meilleure façon, non seulement pour nous permettre de reprendre le travail et pour que tout le monde puisse revenir à une situation normale, mais aussi à long terme pour plus de 2 500 employés. Les mesures à prendre permettront d'améliorer la situation des employés. C'est ce que j'espère, Monsieur le président.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, le premier ministre peut adresser à la Chambre des messages condescendants ou même irrespectueux. Il demeure que les enfants ne sont pas en classe. Les enseignants font de leur mieux pour tenter d'offrir un minimum d'éducation à nos enfants. Les parents sont tellement frustrés. Ils soutiennent les employés, mais ils se soucient de leurs enfants. Monsieur le premier ministre, s'il vous plaît, ne vous préoccupez pas de la vente d'alcool. C'est ce qui vous préoccupe. S'il vous plaît, mettez fin à la grève et au gâchis dont vous êtes responsable afin que les enfants puissent retourner en classe pour apprendre.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je n'ai pas eu accès, évidemment, à la question 4, mais la réponse à cette question se trouvait dans la réponse 3. Elle portait sur mes priorités et sur les priorités de notre caucus en ce qui concerne le retour des écoles à une situation normale. Il ne s'agit pas de se préoccuper de la situation d'Alcool NB. Je pense que j'ai été clair à ce sujet. C'est notre objectif, et c'est ce à quoi nous travaillons.

Évidemment, beaucoup de membres de syndicat pourraient être de retour au travail en ce moment. Il est malheureux que nous soyons dans une telle situation. Cinq syndicats sur sept ont exprimé leur accord et ont indiqué vouloir aller de l'avant. Les deux autres ont indiqué vouloir obtenir plus de renseignements et chercher à comprendre ce que le gouvernement a à offrir ici. Lorsque les discussions seront approfondies à ce sujet, ils pourraient dire : Wow, vous me dites que 2 500 personnes ont la possibilité de participer à un régime de pension auquel elles n'ont pas accès actuellement? Eh bien, nous voulons en savoir plus.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Les membres de cinq groupes syndicaux pourraient donc reprendre le travail ce soir, mais le syndicat ne le permettra pas. Il ne le permettra pas. Pourquoi donc? C'est parce qu'il croit que toutes les personnes que je regarde ici céderont et que les employés seront forcés à retourner au travail.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, le premier ministre peut donner l'impression qu'il est un dur et qu'il fera étalage de sa force. Il compte tout régler. Toutefois, il ruine tout ce qui passe par son bureau. Faites preuve d'empathie. Soyez un tant soit peu préoccupé. Soyez humain. Souciez-vous des parents des enfants. Monsieur le premier ministre, vous pouvez rire tant que vous voulez. Sérieusement. Sérieusement. Sérieusement, nous sommes en pleine pandémie. Les enfants ne sont pas en classe. Les employés veulent retourner au travail, mais le premier ministre n'est obsédé que par une chose, soit la question des régimes de pension. Vraiment? Vraiment? Quand reviendrez-vous à la raison, quand ferez-vous preuve de leadership, quand assumerez-vous vos responsabilités envers tous les gens de la province et quand réparerez-vous le gâchis que vous avez créé?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, il y a une nette différence entre le chef de l'opposition et moi. Il ne se fixe jamais vraiment un objectif qui aura un effet à long terme autre que ce qui intéresse son avenir, et c'est là une différence fondamentale.

Alors, oui, c'est difficile. Et, oui, la chose facile à faire est de refuser de s'engager dans des discussions difficiles. D'ailleurs, j'ai rencontré beaucoup de gens — pas seulement dans le cadre de la grève actuelle — qui veulent vraiment voir des changements fondamentaux se produire au Nouveau-Brunswick, lesquels apporteront un renouveau au Nouveau-Brunswick, et c'est ce que nous voyons. Nous avons été témoins de changements importants au cours des six ou huit derniers mois. La situation a été difficile au cours des derniers mois, mais nous nous en sortirons.

Ce que nous voyons, c'est un intérêt record pour notre province. Nous constatons comme jamais auparavant que des gens veulent venir s'installer au Nouveau-Brunswick. Il est rare d'aller quelque part sans que des gens nous disent qu'un ami ou un cousin est venu s'installer dans la province ou qu'une personne qu'ils ne connaissent pas l'a fait. Alors, Monsieur le président, qu'est-ce que cela vous inspire? Nous avons des réalisations dont nous pouvons être fiers, et nous avons des acquis que nous pouvons maintenir et renforcer. Voilà les discussions que nous avons.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

[Original]

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, c'est aberrant d'écouter les réponses du premier ministre ce matin.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Pensez aux parents qui doivent prendre une des décisions suivantes : Dois-je rester à la maison ou dois-je aller travailler? Les parents sont frustrés et fatigués et les enfants sont bouleversés par toute la situation, alors que le personnel enseignant fait de son mieux pour aider les élèves. Alors que nous avons un conflit de travail qui a des conséquences sévères sur le fonctionnement de notre société et de notre province, le premier ministre est en train de tenir un discours voulant que les gens d'autres provinces s'en viennent au Nouveau-Brunswick.

Le premier ministre est complètement déconnecté de la réalité au Nouveau-Brunswick, Monsieur le président. Bien oui, il va nous blâmer et nous attaquer, mais, au bout du compte, c'est lui le premier ministre. Il devrait montrer son côté humain — s'il en a un — et régler cette grève pour que nous puissions revenir à la normale.

[Traduction]

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je suppose que nous n'avons pas de discussion ici au sujet des niveaux de salaires qui ont été acceptés. Toutefois, les niveaux de salaires établis et acceptés par le syndicat — du moins, selon l'offre proposée il y a quelques semaines — étaient basés sur l'ensemble de l'entente, comme il en a été convenu jeudi il y a deux semaines. Voilà l'entente qui avait été conclue. On se retrouve dans une telle situation, puis la réponse suivante est donnée : Eh bien, non, telle n'est peut-être pas l'entente. C'est donc une situation quelque peu difficile à gérer. Il ne s'agit pas de dire : Eh bien, je suis désolé, je suppose donc que telle n'est pas l'entente. Il s'agit de dire : Eh bien, si telle n'est pas l'entente, nous devons alors examiner à nouveau la situation globale. Voilà la situation dans laquelle on se trouve.

Je sais qu'il s'agirait de nouveaux horizons pour le chef de l'opposition. Voici ce que disent essentiellement les gens de l'opposition : D'accord, c'est acceptable ; lâchez prise. Ils disent : Les contribuables peuvent simplement payer davantage, et nous imposerons les gens davantage, car c'est ce que nous faisons de mieux. Nous continuerons simplement d'imposer les gens davantage, nous dépenserons simplement davantage, et tout le monde sera content.

Voilà la philosophie du Parti libéral. Toutefois, si, pour chaque 1 \$ dépensé, 5 \$ proviennent des contribuables, c'est là une bonne raison de prendre la situation au sérieux.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

[Original]

SOINS DE SANTÉ

M. D'Amours (Edmundston—Madawaska-Centre, L) : Monsieur le président, la ministre de la Santé a avoué plus tôt cette semaine, à la Chambre, que, sur seulement cinq piliers de la réforme, il y en a deux qu'elle ne connaît pas. Malgré le fait que cela fait plus d'un an que la ministre travaille à ce document, elle ne se souvient pas de près de la moitié des éléments principaux, alors qu'il y en a seulement cinq.

On peut commencer à se poser la question : Est-ce la réforme de la ministre de la Santé ou bien celle du premier ministre, que, lui, veut faire passer? Car, quand le premier ministre s'en mêle, tout va mal, c'est garanti.

Prenons en exemple les temps d'attente pour les chirurgies. Les délais n'ont cessé d'augmenter avec les Conservateurs, et le Nouveau-Brunswick est la troisième pire province au pays dans ce domaine. Maintenant, la ministre veut nous dire qu'elle va prendre cela en charge, mais qu'a-t-elle fait au cours des trois dernières années? Qu'a-t-elle fait pour régler le problème? Absolument rien, mais écoutons ce que va nous dire la ministre.

[Traduction]

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Vous savez, Monsieur le président, l'opposition poursuit son chemin habituel et très prévisible. Laissez-moi toutefois vous dire ce que nous avons accompli au cours des trois dernières années, car j'ai ici une excellente liste.

Nous avons donné accès gratuitement au vaccin antigrippal à tous les gens du Nouveau-Brunswick. Nous avons mis en oeuvre un processus selon lequel les femmes dont les seins sont denses en seront avisées pour qu'elles puissent être plus vigilantes. Nous avons lancé le programme de transition pour les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés. Le premier vaccin contre la COVID-19 a été administré en décembre 2020. Nous avons lancé Navigapp. Nous avons annoncé le lancement du programme Retrouver son entrain. Le processus d'examen du plan de santé a commencé en février 2020. En février 2021, 39 Projets pilotes sur les aînés en santé ont été annoncés. En février 2021, le Plan visant les dépendances et la santé mentale a été publié. Des plans visant la construction de huit foyers de soins ont été annoncés en avril 2021. L'Initiative sur les biosimilaires a été lancée en avril 2021. Des modifications législatives ont été proposées en mai 2021 pour lutter contre le vapotage chez les jeunes.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Madame la ministre.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Original]

M. D'Amours (Edmundston—Madawaska-Centre, L) : Monsieur le président, j'espère que la ministre voudra bien présenter à la Chambre ce document pour qu'il soit vu par tout le monde. Je vais quand même aider la ministre, car je pense qu'elle oublie certaines choses. Elle a l'air d'oublier la fermeture des salles d'urgence qu'elle voulait faire partout dans la province. Elle semble oublier la fermeture de services qu'elle a faite dans certains hôpitaux au Nouveau-Brunswick. Elle oublie la fermeture qu'elle annoncera pour une durée indéterminée des salles d'urgence au Nouveau-Brunswick. Voilà le bilan actuel des conservateurs et de la ministre. Elle peut donc nous dire ce qu'elle veut, mais le travail qu'ils ont fait en matière de santé a été désastreux.

[Traduction]

Monsieur le président, on signale que des patients qui vivent en amont sont envoyés dans des hôtels et qu'aucun lit n'est disponible à l'hôpital Chalmers. Il s'agit simplement d'un autre exemple de mauvaise gestion du système de santé de la part du gouvernement actuel. Que fait la ministre pour remédier à la situation? Est-ce un exemple de ce que la ministre et le premier ministre, dans leur réforme de la santé, sont prêts à faire pour centraliser les soins de santé essentiels et pour réduire les services dans les régions?

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, c'est toujours la même rengaine. Les gens d'en face cherchent une bataille qui n'existe pas. Permettez-moi de poursuivre.

La liste d'attente pour les arthroplasties de la hanche et du genou a été réduite de moitié en juin 2021, et ce, grâce à l'excellent travail qu'accomplit avec nous le comité consultatif en matière de chirurgie. Un comité de surveillance pour le syndrome neurologique potentiel de cause inconnue a aussi été établi en juin 2021. Trois cliniques de personnel infirmier praticien ont ouvert leurs portes en juin 2021, une initiative lancée par mon collègue. En août 2021, le rapport sur la légionellose a été présenté, et le programme de travailleurs paramédicaux en soins avancés a été étendu à d'autres régions. La vente de produits de vapotage aromatisés a été interdite en septembre 2021. En octobre 2021, la couverture des coûts en pharmacie du renouvellement de certaines ordonnances ainsi que des évaluations et ordonnances pour les infections urinaires est entrée en vigueur grâce au travail avec nos partenaires dans le domaine pharmaceutique, et le projet pilote de don de viande de chevreuil a été lancé pour aider à nourrir les familles à faible revenu du sud-ouest du Nouveau-Brunswick. De plus, nous avons publié le rapport épidémiologique sur le syndrome neurologique potentiel de cause inconnue. Notre ministère...

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

M. D'Amours (Edmundston—Madawaska-Centre, L) : Monsieur le président, la ministre devrait demander aux personnes dont la famille compte une personne touchée par la maladie mystérieuse ce qu'ils pensent d'elle et de son gouvernement ; ces personnes lui donneront une bonne réponse. Vous n'avez rien fait. Les personnes en question attendent des réponses depuis des semaines, des mois et des années.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

M. D'Amours (Edmundston—Madawaska-Centre, L) : Vous êtes toujours là à dire que vous remédiez à la situation, mais ce n'est pas vrai.

Monsieur le président, une femme enceinte a dû faire 200 km de route de Plaster Rock à Fredericton en raison de la fermeture de l'unité de travail et d'accouchement de l'Hôpital du Haut de la Vallée, à Waterville. Comme si ce n'était pas assez, elle a dû passer deux nuits dans un hôtel de Fredericton, alors que son accouchement avait été déclenché. Des gens qui se trouvent en situation de vulnérabilité d'un point de vue médical sont envoyés à l'hôtel. Cela fait-il partie de la réforme de la santé du premier ministre, ou est-ce encore un exemple de la pure incompétence du gouvernement dans la gestion de la quatrième vague de la pandémie de COVID-19?

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, encore une fois, les parlementaires du côté de l'opposition cherchent une bataille qui n'existe tout simplement pas. Les services de santé dans les régions rurales sont extrêmement importants, et nous en sommes conscients.

Ne sera-ce pas formidable quand tout le monde dans la province aura accès à d'excellents soins de santé primaires? Ne sera-ce pas formidable quand tout le monde dans la province pourra bénéficier d'un système de santé connecté — un réseau d'excellence où Vitalité, Horizon et EM/ANB travailleront tous ensemble sans heurts? Ne sera-ce pas formidable quand la stratégie en matière de santé mentale et de dépendances sera mise en oeuvre, soit un plan quinquennal qui sera réalisé en trois ans? Lorsque les personnes âgées vieilliront mieux, dans l'intimité de leur propre domicile, grâce aux mesures de soutien dont elles ont besoin, ne sera-ce pas préférable? Monsieur le président, le plan est aussi axé sur les interventions chirurgicales.

J'espère que le député se rend compte que je viens de nommer les cinq piliers. Je suis désolée d'avoir hésité la semaine dernière. Nous menons toutefois la tâche à bien.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Original]

LOYERS

M. Gauvin (Baie-de-Shediac—Dieppe, L) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Nous avons appris que le gouvernement conservateur actuel de la Nouvelle-Écosse marchera dans les pas de son prédécesseur et maintiendra le contrôle des loyers mis en place pendant la pandémie, et cela, au moins jusqu'en 2023.

L'hiver s'en vient, et nous savons que c'est un problème qui existe. Ce n'est pas utile de se crier des noms, parce que nous savons tous que c'est un problème qui existe. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a donné trois mois supplémentaires de préparation si jamais les gens ne sont plus contents de leur loyer. Ils peuvent alors déménager. Maintenant, à tout le moins, ce gouvernement peut-il s'assurer de mettre en place un certain plafond pour protéger les gens du Nouveau-Brunswick au moins jusqu'à la fin de la pandémie? Merci, Monsieur le président.

[Traduction]

L'hon. Mary Wilson (Oromocto-Lincoln-Fredericton, ministre de Services Nouveau-Brunswick, ministre responsable des Affaires militaires, PC) : Merci beaucoup de la question. Monsieur le président, il s'agit bien sûr d'un enjeu de la plus haute importance. Nous savons que, au Nouveau-Brunswick, les locataires ont des préoccupations, et nous y prêtons une très grande attention. L'offre de logements abordables est un problème qui se pose partout au pays.

J'aimerais souligner que, oui, la Nouvelle-Écosse a mis en oeuvre un contrôle des loyers, mais j'ajouterais qu'elle a changé d'idée quatre fois dans la dernière année. Les promoteurs ne savent pas quoi faire. Les propriétaires ne savent pas ce qui se passe. Les locataires ne savent pas ce qui se passe. Les propriétaires en Nouvelle-Écosse sont constamment sur le qui-vive parce qu'ils n'ont aucune certitude.

Au Nouveau-Brunswick, nous pouvons être certains que nous avons fait nos recherches. Nous savons — comme bien d'autres personnes que l'opposition aime citer, dont plusieurs économistes — que le contrôle des loyers ne règle pas le problème de logements abordables et de logements disponibles. Merci, Monsieur le président.

NÉGOCIATIONS COLLECTIVES

M^{me} Mitton (Memramcook-Tantramar, V) : Monsieur le président, le premier ministre dit qu'il parle au nom de tous les gens du Nouveau-Brunswick, mais il parle manifestement au nom de certains plus que d'autres. Le premier ministre dit qu'il ira jusqu'au bout du conflit de travail entre son gouvernement et les 22 000 employés du secteur public qui demandent de véritables augmentations de salaire. Quand Irving Oil a demandé plus tôt cette année



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

une augmentation des marges de gros sur l'essence, le premier ministre a demandé à des fonctionnaires de faire des pieds et des mains pendant les vacances de Noël pour lui rédiger une note d'information, puis les gens de son bureau ont écrit une lettre à la CESP exhortant celle-ci à accepter la demande d'Irving visant l'augmentation de sa marge de profit. Si seulement le premier ministre se souciait autant des employés du secteur public que de son ancien employeur.

Le premier ministre agira-t-il aujourd'hui avec autant d'empressement qu'en janvier et acceptera-t-il la contre-offre du SCFP afin que les employés puissent retourner au travail et que les élèves puissent retourner à l'école lundi matin?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Merci, Monsieur le président. Comme c'est souvent le cas, je crois qu'il serait opportun d'apporter une rectification ici. Si nous revenons à la demande d'augmentation des prix, augmentation qui a été accordée en Nouvelle-Écosse, à Terre-Neuve et, je pense, à l'Île-du-Prince-Édouard, ce que nous avons demandé, c'était que la CESP l'examine, qu'elle tienne compte de tous les faits et qu'elle fasse une recommandation. Voilà ce que nous avons demandé ; alors, mettons les choses au clair à cet égard. En outre, au moment où la CESP allait examiner la demande, Irving n'a pas fourni les détails mais a retiré la demande. Que feriez-vous à part de demander à la CESP d'examiner la situation? Alors, Monsieur le président, clarifions simplement la situation.

En ce qui concerne l'autre question, la dernière partie concernant le retour à l'école, nous travaillons directement à d'autres aspects afin de faire avancer le processus. Je trouve encourageantes les discussions qui ont eu lieu hier soir. Je sais qu'elles se poursuivront aujourd'hui, et j'ai bon espoir qu'elles aboutiront à la résolution du conflit.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

M^{me} Mitton (Memramcook-Tantramar, V) : Eh bien, j'espère que le premier ministre peut agir plus rapidement pour permettre aux élèves de retourner à l'école et aux employés de retourner au travail.

Monsieur le président, la 26^e Conférence des Parties des Nations Unies sur les changements climatiques prend fin aujourd'hui à Glasgow, et les travailleurs d'industries en déclin, comme le charbon et le pétrole, ont besoin de se recycler et de recevoir un appui pour trouver un emploi valorisant au sein d'industries en pleine expansion comme celle de l'énergie renouvelable. Plus tôt cette année, le gouvernement fédéral a annoncé une nouvelle cible plus rigoureuse en matière d'émissions de carbone pour 2030. Pour éviter le naufrage climatique, nous devons abandonner le pétrole et le charbon et adopter les énergies renouvelables comme les énergies éolienne et solaire. La transition équitable doit s'opérer avant la fin de la décennie, et c'est pourquoi il faut agir immédiatement. Quel est le plan du premier ministre pour investir dans les énergies renouvelables, comme les



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

énergies éolienne et solaire, et pour veiller à ce que les travailleurs du Nouveau-Brunswick ne soient pas laissés pour compte et soient bien formés pour les emplois du 21^e siècle?

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Monsieur le président, j'ai le plaisir de pouvoir répondre à la question et de discuter du travail qu'accomplit la province. Depuis 2005, les gouvernements ont à tour de rôle travaillé très fort afin que des mesures importantes et considérables soient prises. En ce qui concerne la discussion au sujet des investissements dans les énergies renouvelables, je crois que les deux gouvernements précédents ainsi que le gouvernement actuel ont accompli un travail incroyable à ce titre, à hauteur d'un investissement de 1 milliard de dollars dans l'énergie éolienne de la province. Nous devrions nous en réjouir.

Nous devrions nous réjouir du fait que 81 % de l'électricité produite par le Nouveau-Brunswick est générée de façon renouvelable et propre. Nous sommes le chef de file au pays à cet égard, Monsieur le président. Nous devons le souligner. Nous devons souligner que nous investissons dans des technologies émergentes qui nous donnent la possibilité de réduire nos émissions à 0 %. Le secteur des petits réacteurs modulaires nous donne l'occasion d'y arriver. Nous prenons appui sur le travail qu'a accompli le gouvernement précédent. Nous continuerons d'agir en ce sens. Nous ferons en sorte que le Nouveau-Brunswick prenne les devants.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

IMPÔT FONCIER

M. Austin (Fredericton-Grand Lake, chef, AG) : Merci, Monsieur le président. Ce matin, j'ai lu que les gens de la Apartment Owners Association rencontreront quatre ministres pour discuter de la hausse de l'impôt foncier et de ses effets sur les locataires et les propriétaires. Il n'y a plus de question et il n'y a plus de débat sur le sujet. Franchement, plus nous évaluons, consultons et discutons, moins il y a de mesures pour opérer un changement. Il est évident que la double imposition freine l'économie et provoque une augmentation du coût des loyers au Nouveau-Brunswick pour les gens qui arrivent à trouver un logement locatif dans la province.

La double imposition dans notre province est de 251 % plus élevée que la moyenne au Canada. Peu importe où une personne loue un logement dans la province, par rapport à ailleurs, le loyer est multiplié par deux et demi. C'est une comparaison avec les loyers au centre-ville de Toronto, pour l'amour du ciel. Nous nous demandons ensuite pourquoi les locataires n'ont pas les moyens de payer le loyer et pourquoi il y a une crise du logement.

Le gouvernement actuel s'est engagé à éliminer la double imposition. Nous enregistrons actuellement un excédent sans précédent dans les dernières décennies. Le premier ministre s'engagera-t-il à éliminer la double imposition?

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M. Steeves (Moncton-Nord-Ouest, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, PC) : Merci, Monsieur le président. Vous savez, en écoutant les échanges et le badinage pendant la période des questions d'aujourd'hui et la dernière question posée, je me suis rappelé de la chanson de Bruce Springsteen, *Born to Run*. Vous souvenez-vous de la vidéo pour la chanson *Born to Run*? Au début de la vidéo, le chanteur dit : Personne ne gagne à moins que tout le monde gagne. Le Boss a dit : Personne ne gagne à moins que tout le monde gagne.

La chanson illustre bien la situation actuelle. Voilà ce qui se passe actuellement. Il faut que tout le monde gagne, c'est-à-dire les 22 000 membres du SCFP ainsi que les 750 000 autres personnes au Nouveau-Brunswick ; il en va de même pour les propriétaires des immeubles d'habitations, qui veulent la réduction d'impôt, et pour tous les gens ayant besoin d'impôts pour fournir des services. Savez-vous quoi? Personne ne gagne à moins que tout le monde gagne, et c'est ce que nous ciblons. Nous essayons de maintenir l'équilibre fragile et d'assurer le traitement égal de chaque personne du Nouveau-Brunswick, qu'elle soit ou non propriétaire d'un immeuble, propriétaire d'une maison ou membre du SCFP ou qu'elle fasse partie des 750 000 personnes au Nouveau-Brunswick qui ne sont pas représentées par le SCFP.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

NÉGOCIATIONS COLLECTIVES

M^{me} Conroy (Miramichi, AG) : Monsieur le président, nous avons parlé avec un grand nombre de personnes sur la ligne de piquetage, et le message qu'elles nous donnent est très clair : Les travailleurs en ont assez. Ils veulent retourner au travail, et ils veulent que leurs enfants retournent à l'école.

Nombreux sont les employés qui veulent passer au vote, mais ils veulent le faire sans craindre de perdre ce qu'ils ont obtenu grâce à leur travail acharné. La grève cause beaucoup d'angoisse et d'anxiété chez de nombreuses personnes, et il faut qu'elle prenne fin. Le gouvernement insiste pour qu'une analyse objective soit faite, mais le document publié vendredi dernier par le premier ministre contredit cette idée. D'un côté, le premier ministre demande une analyse indépendante et objective des pensions des deux sections locales, ce qui concerne les chauffeurs d'autobus et les concierges, mais, de l'autre côté, le document traite d'une transition du régime de pension. Monsieur le président, il faut choisir l'un ou l'autre. Le gouvernement s'engagera-t-il à mettre de côté les résultats prédéterminés et à permettre que le processus soit véritablement indépendant et objectif afin que les deux unités puissent avoir un bon régime de retraite viable?

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Bon, Monsieur le président, le document auquel fait allusion la députée... Je comprends qu'il porte sur la transition vers un nouveau régime de pension, mais il ne précise pas la forme que ce régime pourrait prendre. La raison pour laquelle le document en traite ainsi... Il y a eu un débat et une discussion à l'égard de ce que cela veut dire, mais l'objectif est que le tout soit évalué par des actuaires. Au bout du compte, ce que cela veut dire, c'est que l'actuel régime sans capitalisation doit changer d'une façon ou d'une autre. Le régime ne peut pas être le même à l'avenir. Voilà pourquoi le libellé est ainsi.

Je suis reconnaissant des observations, car ce sont des éléments qui ont directement fait l'objet de discussions pendant les négociations et qui ont permis de soulever la question suivante : À quoi ressemble un nouveau régime de transition ou un nouveau régime de retraite? Le tout se résume à dire que nous examinons la situation actuelle et que nous savons qu'elle ne peut durer ; à quoi devrait donc ressembler le nouveau régime? Nous ne le savons pas. Nous ne prescrivons rien. Nous demandons à des actuaires de le faire. Les discussions à cet égard sont en cours, Monsieur le président.

LOYERS

M. Gauvin (Baie-de-Shediac—Dieppe, L) : Merci, Monsieur le président. Je prends encore une fois la parole au sujet du contrôle des loyers, mais cette fois-ci, je vais donner plus de précisions. Selon la nouvelle proposition, les propriétaires peuvent augmenter le loyer une fois par année sans restrictions. Je vais aller droit au but. Vous pouvez dire ce que vous voulez à notre sujet, mais le loyer d'une femme de 77 ans dans la province passera de 560 \$ à 1 180 \$ par mois. Dites ce que vous voulez à notre sujet. Que lui direz-vous, à elle?

L'hon. Mary Wilson (Oromocto-Lincoln-Fredericton, ministre de Services Nouveau-Brunswick, ministre responsable des Affaires militaires, PC) : Merci beaucoup de la question, Monsieur le président. Nous dirons à la femme en question ce que vous devriez lui dire : Appelez tout de suite le Tribunal sur la location de locaux d'habitation au 1 888 762-8600. Nous voulons entendre ce qu'elle a à dire. Au cours des deux dernières semaines, j'ai entendu des propos alarmistes de la part d'autres collègues dans la salle, comme : Les locataires ne veulent pas appeler ; ils ont peur de le faire.

Je suis désolée, Monsieur le président. S'il vous plaît, encouragez les gens de votre circonscription à nous appeler. C'est la raison pour laquelle nous sommes là. Programmez le numéro en composition abrégée. Le numéro est le 1 888 762-8600. Merci.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Mesdames et Messieurs les parlementaires, le temps consacré à la période des questions est écoulé.

